

A l'attention des parents des internes

A Blois, le 13 juillet 2021

Objet :

Informations concernant l'accueil à l'internat
Régime des sorties de votre enfant

Madame, Monsieur,

Votre enfant va rejoindre à la rentrée 2021 l'internat du Campus La Providence. Vous trouverez ci-dessous les précisions concernant son accueil et son installation :

- L'élève fait sa rentrée le mercredi 1^{er} septembre 2021 matin
 - Accueil et installation le mercredi 1^{er} septembre de 8h à 9h à l'internat
- L'étudiant fait sa rentrée le mercredi 1^{er} septembre 2021 après-midi
 - Accueil et installation le mercredi 1^{er} septembre de 17h15 à 19h à l'internat
- L'élève / étudiant fait sa **rentrée le jeudi 2 septembre 2021 matin**
 - **Accueil et installation obligatoires le mercredi 1^{er} septembre de 17h15 à 19h à l'internat**
- L'élève fait sa rentrée le jeudi 2 septembre 2021 après-midi
 - Accueil et installation le jeudi 2 septembre de 17h15 à 19h à l'internat

Les élèves peuvent bénéficier de sorties lorsqu'ils sont internes. Nous vous remercions de bien vouloir renseigner la [convention de sortie](#). Cette convention, signée, est à retourner à l'attention de Madame LOGIE, Directrice Ajointe de la Vie Scolaire et Internat, pour le 16 août 2021 au plus tard par mail à n.logie@laprovidence-blois.fr.

A défaut du retour de la convention signée dans les délais, l'élève interne ne pourra pas bénéficier de sortie du 1^{er} au 10 septembre 2021.

Les étudiants ne sont pas concernés par cette convention de sortie.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Nadine LOGIE
Directrice Ajointe
Vie Scolaire et Internat

Caroline GUICHON
Chef d'établissement